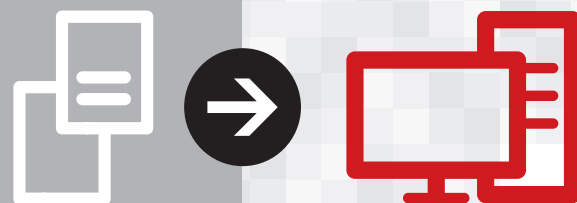


SPIRE

L'ARCHIVE OUVERTE DE SCIENCES PO



LE LIBRE ACCÈS

» [Spire](#) est le dépôt institutionnel de la production scientifique de Sciences Po dont l'objectif est de référencer l'ensemble des publications de notre communauté académique.

» Cette archive ouverte et multidisciplinaire s'inscrit dans le mouvement international en faveur de l'[Open Access](#): elle donne un accès libre et gratuit aux résultats de la recherche pour l'ensemble de la communauté scientifique dans le respect du droit d'auteur.



EN FRANCE

» De nombreux organismes de recherche ont pris position en faveur des archives ouvertes en rendant le dépôt obligatoire (IRSTEA, IFREMER, CIRAD, INRA, INRIA, etc.).

» Le CNRS et l'ANR recommandent le dépôt dans [HAL](#) l'archive ouverte du CNRS, ou dans une archive locale en lien avec HAL.

» Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche soutient également le libre accès et plus particulièrement les archives ouvertes.

À Sciences Po, le dépôt est fortement recommandé.

À L'INTERNATIONAL

» La Commission européenne a adopté dans le cadre du 8^{ème} PCRD ([Horizon 2020](#)) une politique générale de libre accès pour toutes les publications financées par des fonds européens, avec un embargo de 12 mois pour les publications en SHS.

» L'Université de Harvard et le MIT demandent à leurs chercheurs de fournir une copie de la version finale de chaque article à la faculté à laquelle ils sont rattachés pour être déposée dans l'archive ouverte institutionnelle.

DÉPOSER UNE PUBLICATION

POURQUOI DÉPOSER ?

Gagner du temps grâce à un dépôt unique, simple et rapide !

» Pour une visibilité démultipliée

Les travaux déposés dans Spire sont indexés par les moteurs de recherche (*Google, Google Scholar*), moissonnés par de nombreux portails (*RePEc, Isidore, OAlster, etc.*) et réseaux sociaux spécialisés (*Academia, MyScienceWork, etc.*).

3 à 5 fois plus de chances d'être cité !

» Pour bénéficier de services à haute valeur ajoutée

CV académique, alertes automatiques, statistiques de consultation, listes de publications (*Word, CSV, RIS, BibTeX, HCERES*).

Les travaux déposés dans Spire sont automatiquement signalés dans la newsletter de la DS !

» Pour un archivage pérenne de vos travaux

Vous pouvez enregistrer une copie privée de votre document sans la diffuser.

» Pour assurer une protection juridique à vos travaux grâce à une datation certifiée

Déposer dans Spire permet de détecter plus facilement le plagiat.

NOUVEAU

EXPORTER SES PUBLICATIONS SUR HAL

Les publications déposées dans Spire sont automatiquement reversées dans HAL. Seules les publications accompagnées d'un fichier de texte intégral et d'un résumé sont envoyées sur HAL.

EXPORTER SES DONNÉES SUR LE WEB

Toute information saisie dans Spire (références bibliographiques et informations biographiques) permet d'alimenter conjointement les pages web des sites des centres de recherche.



QUI PEUT DÉPOSER ?

- » Les chercheurs & enseignants permanents
- » Les doctorants
- » Les chercheurs contractuels

QUE DÉPOSER ?

- » Des pré-publications (working papers, communications, rapports,...)
- » Des documents publiés (articles, ouvrages, chapitres,...)
- » Des travaux universitaires (thèses, HDR,...)

COMMENT DÉPOSER ?

Effectuer un dépôt ne prend pas plus de cinq minutes !

» Pour vous connecter, cliquez sur [déposer une publication](#), à partir de la page d'accueil de Spire (identifiant et mot de passe Sciences Po).

Le dépôt avec texte intégral est fortement recommandé.

» Quand vous déposez une publication, celle-ci n'est pas visible immédiatement sur le web : la mise en ligne est effectuée par le coordinateur Spire de votre centre.

La correction des métadonnées est possible à tout moment.

Vous pourrez déposer par la suite de nouvelles versions du document.

Présentations et formations individuelles sur demande
spire-web@sciences-po.fr

 Le manuel d'utilisation de Spire est disponible en ligne ! 

ET LE DROIT D'AUTEUR ?

» Vos documents déposés dans **Spire** sont protégés par le droit d'auteur : la date de dépôt permet d'établir l'antériorité scientifique.

» Vous pouvez y déposer la « **version auteur** » (ou *postprint*) de votre document, c'est-à-dire la version relue, révisée et corrigée mais non mise en forme par l'éditeur. La plupart des éditeurs autorisent ce type de dépôt.

» Quelle que soit la politique de votre éditeur, **pensez à enregistrer une copie privée de votre document**. Ainsi vous pourrez accéder de façon permanente aux documents que vous avez produits, où que vous soyez.

.....
Le dépôt de document est réversible.
Vous pouvez demander à tout moment son retrait.

.....
Pour toute question relative aux conditions posées par les éditeurs pour diffuser votre document, contactez spire-web@sciences-po.fr

LES OUTILS EN LIGNE POUR CONNAÎTRE...

...la politique des éditeurs : [ROMEO](#)

.....
...la politique des éditeurs français : [HELOISE](#)

.....
...la politique des institutions et organismes de recherche: [JULIET](#)

CONTACTS ET LIENS

Les correspondants Spire :

CEE katia.rio@sciencespo.fr

CERI dorian.ryser@sciencespo.fr

CEVIPOF odile.gaultier@sciencespo.fr

CHSP carole.gautier@sciencespo.fr

CSO samia.ben@sciencespo.fr

Département d'économie ... melissa.mundell@sciencespo.fr

École de Droit annesolenne.deroux@sciencespo.fr

LIEPP alexandre.biotteau@sciencespo.fr



médialab barbara.bender@sciencespo.fr

OFCE gwenola.degouvello@sciencespo.fr

OSC marie.ferrazzini@sciencespo.fr

Pour toutes questions & remarques

spire-web@sciences-po.fr
delphine.lereculeur@sciencespo.fr
noemie.musnik@sciencespo.fr

Pour déposer 
Pour consulter 
Pour en savoir plus 